

ALSACE



AGIR AU CŒUR  
**de vos vies**



# La politique sportive 2018-2024

22 octobre 2018

ALSACE



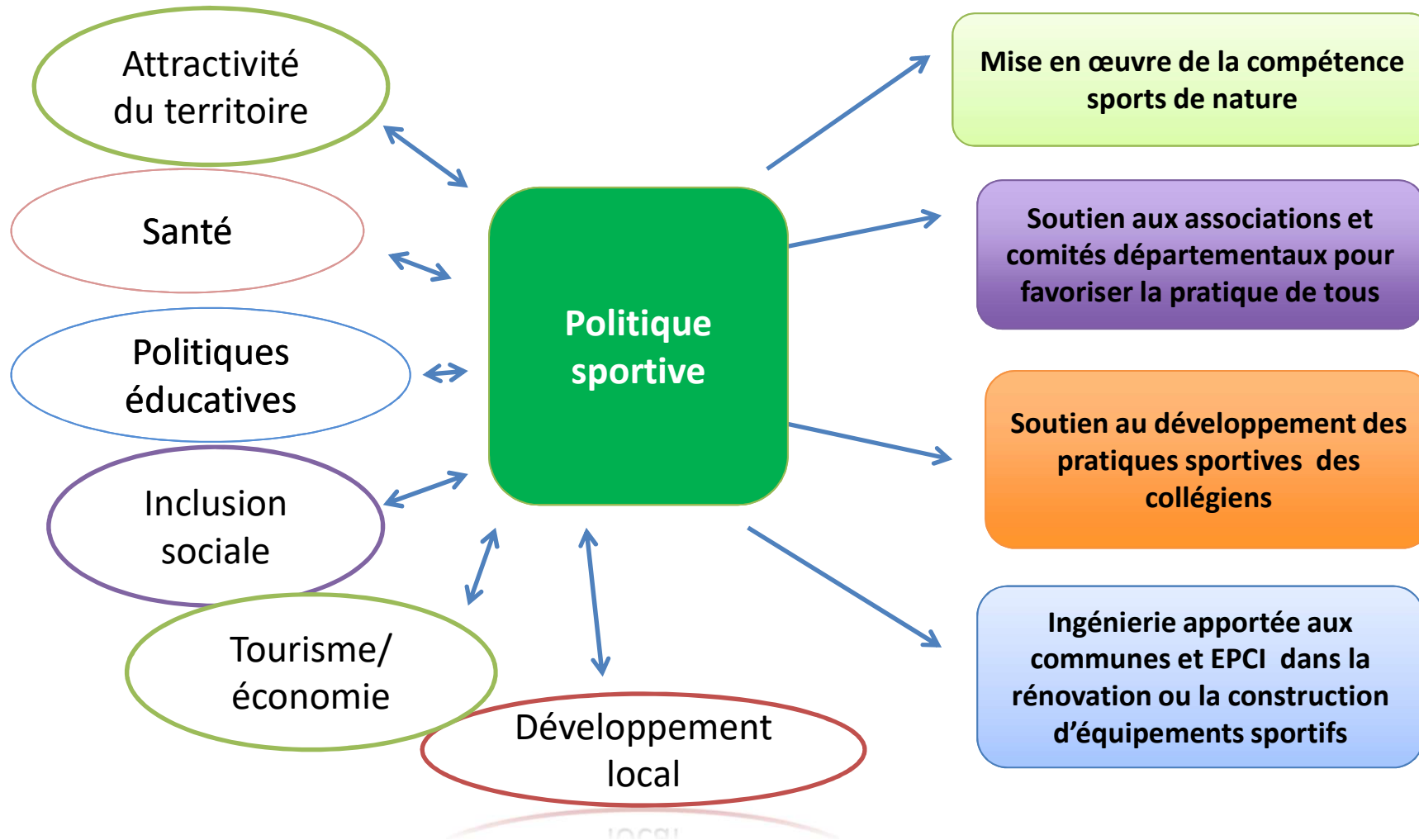
# Une nouvelle politique sportive 2018-2024

## Une politique sportive pour :

- ✓ Prendre en compte **l'évolution des pratiques sportives et les attentes des pratiquants** et mieux accompagner le monde sportif dans ses mutations
- ✓ Renforcer **l'accès au sport pour tous**, l'activité sportive et physique étant vecteur d'éducation, d'épanouissement, d'équilibre, de bien être et de cohésion sociale
- ✓ Mieux diffuser le sport auprès des **publics prioritaires** du Département en l'inscrivant dans toutes les **compétences départementales**
- ✓ Positionner le Département comme un **territoire de sports de nature** pour valoriser les atouts du Bas-Rhin en la matière : reconnue comme région touristique mais peu sur la thématique alors que l'offre est importante : premier département cyclable, 700 sites de pratiques, 7000 km de sentiers de randonnée balisés.
- ✓ **Soutenir le monde sportif** dans son action en dotant ses acteurs de moyens nouveaux et par une meilleure reconnaissance des bénévoles.
- ✓ **S'appuyer sur l'excellence** des clubs locaux, pour leur valeur d'exemplarité pour les jeunes et d'attractivité pour le territoire

# Une nouvelle politique sportive 2018-2024

Une politique sportive ancrée dans les territoires au service de l'activité physique, de l'excellence et de la cohésion sociale



ALSACE



# Une nouvelle politique sportive 2018-2024

L'Alsace, terre d'itinérances douces et de sports de nature

Le sport pour tous

**Politique sportive**

Le sport pour réussir et s'épanouir

Le sport pour rayonner et se dépasser

ALSACE



## Axe 1 : l'Alsace, terre d'itinérances douces et de sport de nature.

|   |  |
|---|--|
| <b>Conforter le vélo et l'itinérance douce</b>                                      | Faire connaître la richesse de l'offre en matière d'itinérance douce : Alsace à vélo / Le plan Vélo , les itinéraires pédestres, équestres et nautiques  |
| <b>Nouveau</b><br><b>Le Département, chef de file en matière de sport de nature</b> | Mise en cohérence transversale des actions relevant de la politique sports de nature : CDESI, PDESI, PDIPR, plan vélo, environnement, etc.<br>Recruter des volontaires en service civique pour mener des actions de sensibilisation  |
| <b>Nouveau</b><br><b>Animations « sports de nature »</b>                            | Organisation de manifestations pilotées par le Département du Bas-Rhin, en partenariat avec l'UNSS : mise en place de défis scolaires sur la base de 4 épreuves par an (1 par territoire),<br>Organiser des événements dans les territoires pour valoriser les sites et les pratiques auprès de tous les publics : 1 événement de type « 67 express » (sorte de rallye) par an |
| <b>Nouveau</b><br><b>Promotion des « Sports de nature »</b>                         | Film promotionnel avec l'ADT<br>Développement d'une application cartographique dédiée  |
| <b>Nouveau</b><br><b>Animations sports de nature</b>                                | Acquérir du matériel sportif gonflable aux couleurs du Département et le mettre à disposition des communes   |

ALSACE



## Axe 2 : le sport pour tous

|  |   |
|--|---|
| <b>Co-construire l'action publique sportive avec les Comités Sportifs Départementaux pour organiser la pratique sportive sur les territoires</b> | Favoriser l'organisation et les conditions de la pratique sportive pour tous avec des conventions d'objectifs pluriannuelles, en lien avec les enjeux de la politique sportive du Département   |
| <b>Nouveau</b><br><b>Promouvoir et valoriser le bénévolat dans les associations</b>  | Favoriser la pratique sportive des jeunes et valoriser l'action des encadrants et la promotion du bénévolat, en abondant de 100 € l'aide à la licence pour les jeunes de moins de 18 ans, pour les clubs envoyant des bénévoles en formation (moyenne des aides à la licence attribuées 650 € équivalent à 130 licenciés de moins de 18ans, soit 51% des clubs) |
| <b>Nouveau</b><br><b>Valoriser l'outil "Maison des Sports"</b>   | En faire pleinement un levier pour la politique sportive du Département<br>Travailler la visibilité du bâtiment et en faire un lieu de formation et d'accueil des associations sportives plus large que de la mise à disposition de locaux,   |
| <b>Nouveau</b><br><b>Aide aux premiers pas associatifs</b>   | Organiser une manifestation annuelle à la Maison des Sports avec les associations nouvellement créées (présentation politique sportive départementale, offre d'ingénierie, mise en réseaux d'acteurs...   |
| <b>Aide aux manifestations sportives</b>   | Soutenir des manifestations sportives d'intérêt territorial   |

ALSACE



## Axe 2 : Sport pour tous

|  |   |
|--|---|
| <b>Aide à l'équitation des jeunes bénéficiant, d'éducation spécialisée</b>                                   | Reconduction de l'aide  |
| <b>Nouveau Sport et santé</b>  | Impulser des projets faisant du sport un levier de prévention santé<br>Maison bien être sur le territoire d'action ouest, Liv Lab sport...  |
| <b>Fête du sport</b>   | Reconduction de l'action  |
| <b>Contrats départementaux</b>   | Accompagner les projets d'équipements sportifs structurants et d'intérêts partagés (départementaux ou supracommunaux)   |
| <b>Nouveau Aide à l'acquisition de matériel sportif à destination des personnes en situation de handicap</b> | Soutenir l'acquisition de matériel sportif pour le handisport et le sport adapté ,ex fauteuils adaptés, selles d'équitation, tandems-ski, embarcations...   |
| <b>Nouveau Aide à l'acquisition de matériel sportif à destination des associations</b>                       | Soutenir l'acquisition de matériel sportif « lourd » des associations en lien avec les politiques du département (Embarcations, matériel de chronométrage électronique, équipements mobiles...) et de matériel « léger » les associations de moins de moins de 50 licenciés jeunes. |

ALSACE



## Axe 3 : le sport pour réussir et s'épanouir (collégiens)

|   |   |
|---|---|
| <b>Soutien aux associations sportives et comités départementaux agissant pour les collégiens</b>                        | Reconductions des aides ( UNSS et UGSEL)  |
| <b>Nouveau</b><br><b>Soutien aux sections sportives des collèges</b>  | Inciter les collégiens à s'engager dans la voie de l'excellence. en mettant à disposition des collèges une dotation spécifique annuelle pour les sections sportives, calculée au prorata d'élèves inscrits pour contribuer aux différents frais (déplacements, matériel et encadrement).<br><br>1 600 collégiens concernés dans 53 sections sportives |
| <b>Contrats départementaux</b>  | Soutenir les projets sportifs utiles à la pratiques sportive des collégiens.  |
| <b>Nouveau</b> Aide à l'acquisition de matériel sportif « lourd » à destination des collégiens                          | Soutenir l'acquisition de matériel sportif nécessaire au cours d'EPS (tapis de gymnastique, tables de tennis de table...)   |
| <b>Co construire des projets sportifs d'attractivité pour les collégiens dans le cadre des contrats départementaux.</b> | Impulser les PEPS avec volet « sport » pour favoriser la mutualisation de moyens et créer des passerelles entre le sport scolaire et le sport associatif.   |



ALSACE



## Axe 4 : le sport pour rayonner et se dépasser

**Nouveau**

**Bourse aux espoirs sportifs collégiens**

Soutenir et valoriser les collégiens dont le potentiel sportif a été détecté et reconnu dans la perspective des JO 2024

bourse annuelle de 700 € aux collégiens inscrits sur la liste « espoirs » du Ministère des Sports ( 53 collégiens sur la liste en 2017 )

**Soutien à l'engagement sportif des clubs handisport et du sport adapté engagé en championnat de France**

Reconduction de l'aide

**Nouveau**

**Spécial JO : bourses aux athlètes de haut niveau**

Promouvoir et encourager les sportifs handisport, engagés à un niveau international, inscrit sur les listes « haut niveau » du Ministère des Sports

Montant forfaitaire directement versée au sportif concerné, plafonnée à 4 000 €).

**Trophées des sports du Département**

Reconduction de l'action

**Nouveau Accueil d'une étape du Tour de France en Alsace et dans le Bas-Rhin**

Mettre un coup , de projecteur national sur la « Destination Alsace », augmenter sa notoriété et son attractivité, l'identifier comme une terre de vélo

**Projets associatifs sportifs et publics prioritaires**

Achat de prestations aux Internationaux de Tennis dans le cadre d'une journée dédiée au handicap

**ALSACE**

# Axe 4 : le sport pour rayonner

| Intitulé du dispositif   | Soutien aux « clubs d'excellence » sportive contribuant à l'attractivité   | Soutien aux « clubs passerelles »  | Soutien aux clubs sportifs proposant un projet d'intérêt territorial  |   |
|--------------------------|--|--|---|---|
| Conditions d'éligibilité | clubs de sports collectifs olympiques, féminins ou masculins, de niveau professionnel ou assimilé, dont la pratique de haut niveau est reconnue par le Ministère des Sports, qui évoluent au plus haut niveau national de compétition et participant à l'attractivité et au rayonnement du territoire alsacien et bas-rhinois et qui mènent des missions d'intérêt général | clubs de sports collectifs qui ambitionnent de devenir des clubs d'excellence sportive et qui évoluent au 2 <sup>ème</sup> niveau professionnel national de compétition et qui mènent des actions d'intérêt territorial en direction des publics prioritaires du Département | sports collectifs olympiques, au 1 <sup>er</sup> niveau amateur qui mènent des actions d'intérêt territorial en direction des publics prioritaires du Département | sports individuels olympiques pratiqués par équipe au 1 <sup>er</sup> niveau amateur ou parmi les 20 meilleurs clubs en sports individuels en l'absence de championnat de France par équipe dans la discipline, qui mènent des actions d'intérêt territorial en direction des publics prioritaires du Département |
| Nature de l'aide         | Marché de prestations<br>Subventions (conventions d'objectifs)   | Subventions  | Subventions   |   |
| Montant de l'enveloppe   | 280 000 €  | 100 000 €  | 120 000 €   |   |
| Modalités de gestion     | Propositions de prestations à transmettre avant le démarrage de la saison sportive, soit au plus tard le 31 août.<br>Demande de subvention: projet d'actions à déposer au plus tard le   | Demande de subvention à déposer avec les propositions d'actions d'intérêt territorial en direction des publics prioritaires du Département à déposer au plus tard le 30 avril  | Demande de subvention à déposer avec les propositions d'actions d'intérêt territorial à déposer au plus tard le 30 avril  |   |

ALSACE



# Des dispositifs nouveaux à valider

*Un budget sport en fonctionnement à hauteur du CA 2017, soit 1,7 M€*

## **Des dispositifs nouveaux mis au service de ces orientations :**

- En investissement : L'aide à l'acquisition de matériel pour les associations, pour la pratique des collégiens, pour la pratique des personnes en situation de handicap et pour la promotion du sport et notamment des sports de nature
  
- En fonctionnement :
  - Des actions nouvelles dans le domaine des sport de nature: organisation de manifestations pilotées par le Département ;
  - Le soutien au bénévolat en complément de l'aide à la licence;
  - Impulser des projets faisant du sport un levier de prévention santé;
  - Le soutien aux sections sportives des collèges;
  - Le soutien aux clubs proposant des actions d'intérêt territorial en direction des publics prioritaires du Département .